

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC105248DR08

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction générale n°030039IGHS en date du 24 juin 2003 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n°CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la Décision DEC07A007DSI portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR6239 GICC en date du 01/01/2008

Vu la décision n° DEC100017INSB du 21/01/2010 nommant Madame Marie-Claude VIAUD-MASSUARD directrice de l'unité de recherche n° UMR6239 GICC ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 03/09/2010 ;

Considérant que M. ARNOULT Christophe a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'université François Rabelais de Tours les 14, 15, 21, 22, 28 et 29/06/2010.

Article 1

M. ARNOULT Christophe, AI

est nommé agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n° UMR6239, à compter du 01/07/2010.

M. ARNOULT Christophe exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, M. ARNOULT Christophe est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Tours, le 19/05/2011

La directrice de l'unité

Marie-Claude VIAUD-MASSUARD

Date et Visa du chef d'établissement partenaire

Loïc VAILLANT
Le 23/05/2011

Date et Visa du délégué régional du CNRS
Patrice SOULLIE
Le 22/06/2011